



Édito

L'été se termine et voici la rentrée.

Ceux qui sont partis en août retrouvent La Brède fleurie et active.

Comme chaque année nous avons profité de l'été pour réaliser des travaux d'entretien, des aménagements nouveaux dans les écoles et sur les plateaux sportifs.

Il est regrettable toutefois que certains aient utilisé le répit estival pour dégrader (tags sur les murs de l'école maternelle, incendie des conteneurs à verre de l'avenue des Lettres Persanes, vol de la plaque de la Police Municipale, destruction d'une partie de la main courante du Stade du Bourg...)

Les jeunes voyous qui se sont livrés à ce genre d'agissements ont donné de la jeunesse une image fautive, marginale, en décalage complet avec celle de la jeunesse brédoise telle que nous l'avons vue lors des dernières Fêtes de la Rosière.

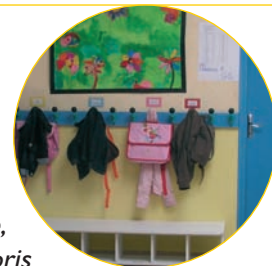
Et cela au moment où d'autres jeunes français témoignaient en Afghanistan de leur engagement et de leur courage dans les circonstances que l'on sait.

Des plaintes ont été déposées et la Police Municipale s'efforce d'aider la gendarmerie dans sa recherche des coupables.

La Brède est jusqu'ici une Commune tranquille. Vous pouvez compter sur notre détermination pour qu'elle le reste.

Michel Dufranc
Maire de La Brède

Septembre, mois de la Rentrée



Avec sept établissements scolaires sur la Commune, c'est plus de 2 500 enfants et adolescents qui ont repris le chemin de l'école, de la maternelle au lycée.

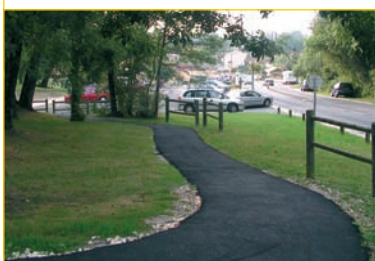
Comme chaque année, les services techniques municipaux ont profité de l'été pour effectuer des travaux dans les écoles publiques de la Commune.

Les enfants de l'école Primaire Jean Cazauvieilh ont découvert les grands changements effectués dans la cour de récréation : la pente de la cour a été réaménagée en terrasses afin d'y réaliser un **circuit de billes géant** avec soubassement en béton et bordures gazonnées. **Des bancs, des panneaux de basket et une table de ping-pong** ont été installés. La salle informatique a aussi été modernisée avec l'achat de **8 nouveaux ordinateurs** et l'amélioration des sept postes existants.



A l'école Maternelle, les travaux se sont concentrés sur les vestiaires avec la réalisation de bancs avec casiers de rangement.

Afin de faciliter l'accès aux piétons, le cheminement entre les deux établissements a été rénové en allée goudronnée. Aux cuisines scolaires, l'achat d'un nouveau four, d'un adoucisseur (filtre le calcaire du système d'eau) et de matériel de cuisine améliorent le fonctionnement du service.



Quelques Chiffres

Aménagements de la cour	6 500 €
Cuisines	25 000 €
Mobilier scolaire	3 000 €
Informatique	7 000 €



ENFANCE

ZOOM SUR DES VACANCES ANIMÉES !

Cet été, l'Accueil de Loisirs « Les Marmottes » a investi les locaux des établissements scolaires du Centre Bourg. Ce changement de lieu semble être adopté par les familles puisque le centre a recueilli plus de 240 inscriptions sur les deux mois de vacances, avec une moyenne de 60 enfants par jour en juillet.



Se sentir chez soi

Tout était prévu pour les « dépayser » : du matériel a été acheté pour transformer les salles d'accueil maternelle et primaire en véritable salon d'activités : meubles colorés, livres, jeux, décoration personnalisée ...

De plus, les enfants ont pu bénéficier de tous les équipements sportifs du Centre Bourg : terrain de foot, de basket, gymnase en cas de pluie.

Partir à l'aventure

Cette année, 58 enfants sont partis en séjours avec le service Jeunesse de la Municipalité. Fort du succès des années précédentes, le séjour à Bombannes a été renouvelé pour les 8 - 12 ans, et deux autres camps à l'océan ont été proposés pour des jeunes de 12 à 16 ans. Une quinzaine d'enfants âgés de 4 à 7 ans sont partis en Lot et Garonne pour un mini séjour en ferme pédagogique. Expériences réussies, les séjours étaient complets et les enfants sont rentrés enchantés de leur voyage.



« Vacances Propre »

L'équipe d'animation a souhaité sensibiliser les enfants à l'environnement tout au long de ces deux mois d'été. Les enfants ont été initiés au tri sélectif, avec mise en pratique tous les midis à la cantine. Ils ont participé à des ateliers nature et des sorties sur ce thème (balade en forêt, Centre du Graoux, ...)



« Un enfant, un chemin »

En juillet, les enfants ont découvert les plaisirs de la randonnée pédestre grâce à un partenariat avec le club randonnée du Centre Hébertiste de La Brède et la Fédération Française de Randonnée Pédestre : initiation à la cartographie et à la boussole, atelier flore et faune avec la Bibliothèque pour Tous de La Brède, course d'orientation sur le stade, grande randonnée au domaine d'Hostens.

La rentrée du Périscolaire et des Accueils du Mercredi

Les accueils Périscolaires maternel et primaire et les Accueils de Loisirs du Mercredi ont ouvert leurs portes, les inscriptions se font sur place tout au long du mois de septembre. Les écoles multisports et multiculturelles démarreront la première semaine d'octobre, informations et fiches d'inscriptions sont disponibles sur les lieux d'accueil.

Accueil Maternel : 05 56 78 47 52

Accueil Primaire : 05 56 20 28 78

Direction : 05 56 78 51 13 / 06 26 74 43 25

Nouveaux tarifs de la cantine scolaire

La Municipalité a souhaité revoir les tarifs de la cantine pour l'année 2008/2009 avec pour objectif **d'élargir l'éventail des tarifs pour mieux tenir compte des ressources des familles**. Le coût d'un repas cantine est estimé à 5 € en moyenne pour les enfants de l'école primaire et de l'école maternelle.

Pour le calcul du quotient familial, les ressources prises en considération seront les revenus figurant sur les avis d'imposition ou de non imposition avant abattement (salaires, pensions alimentaires, revenus fonciers, capitaux mobiliers...),

•	Hors commune	4,40 €	(au lieu de 4,30 €)
•	QF > 901	2,80 €	(au lieu de 2,58 €)
•	QF 701 à 900	2,60 €	(au lieu de 2,58 €)
•	QF 501 à 700	2,15 €	(au lieu de 2,58 €)
•	QF 301 à 500	1,65 €	(au lieu de 2,12 € ou 2,58 €)
•	QF < 300	1,30 €	(au lieu de 1,62 € ou 2,12 €)

DÉMOCRATIE LOCALE

Création d'un Comité Consultatif Economique et Social

Afin de renforcer la démocratie locale, le Conseil Municipal a voté Mercredi 23 Juillet la création d'un Comité Consultatif Économique et Social. A travers ce comité, la Municipalité souhaite associer des personnes représentatives de la population et des forces vives de la Commune, à la préparation des actions à mener dans les six années du mandat du Conseil Municipal, en particulier dans les domaines des aménagements urbains, de l'enfance et de la solidarité, de l'animation et du développement économique.

Conformément à la loi, le Prédésident doit obligatoirement être un élu. Philippe Nardi, Premier Adjoint, a été choisi en cette qualité par le Conseil Municipal. Il sera le seul élu à siéger au Comité Consultatif, tous les autres membres étant extérieurs au Conseil Municipal.

Qu'est-ce qu'un comité consultatif ?

Lieu d'expression, d'échange et de débats, le Comité Consultatif de la Ville de La Brède est un organe d'aide à la décision placé auprès du Maire. Il a pour missions :

- d'émettre des avis et des rapports sur des dossiers d'intérêt général
- de proposer au Maire pour validation des sujets d'étude sur les thématiques intéressant le territoire de La Brède ;
- de consulter les différents quartiers pour des études communales.

Qui sont les membres du Comité Consultatif ?

Le Comité Consultatif de la Ville de La Brède est composé de 3 collèges représentatifs de 27 membres, outre le Président :

- 1er collège : 10 membres représentant respectivement les quartiers de la commune ;
- 2e collège : 9 membres représentant le monde associatif;
- 3e collège : 8 membres choisis pour leur expérience et leur ancrage local.

Comment fonctionnera le Comité Consultatif ?

Le Comité Consultatif de la ville de La Brède organisera au moins une réunion plénière par an, non publique. Le Président du Comité Consultatif pourra, en tant que de besoin, créer des groupes de travail chargés d'étudier les dossiers. Le Président pourra inviter à titre consultatif des personnalités expertes, adjoints ou conseillers municipaux délégués, agents municipaux, structures intercommunales ou d'Etat en charge des questions portées à l'ordre du jour, et toute autre personne qu'il jugera légitime d'entendre afin d'enrichir les débats.

Listes des membres :

1^{er} collège

Maylis ALGAYON	Quartier 5
Geneviève BARBEY	Quartier 2
Laurent BERTHELOT	Quartier 3
Béatrice CHAPUS	Quartier 5
Isabelle DELMAS	Quartier 4
Daniel DRIANT	Quartier 2
François FREY	Quartier 3
Jean-Marc GIPOULOU	Quartier 4
Maguy SAINZ	Quartier 1
Anne WYSS	Quartier 2

2^{ème} collège

Anne CALLEDE	CHB
Jean-Luc CHAGNAUD	Théâtre MASqué
Pierrick FERRELEC	Amicale des Pompiers
Antoine GOMEZ	USB Foot
Olivier MESLIER	Les Galopins Brédois
Jean-Claude RODRIGUES	Sourire d'Automne
Martine SARRIA	Professionnels Brédois
Pierre-Henri TOUCHE	Professionnels Brédois
Sébastien POUBLANC	Usb Rugby

3^{ème} collège

Brigitte ARDURATS	Catherine GABORIAUD
Isabelle ARTRU	Fabien LALANNE
Véronique DELPLANQUE-GUINET	Lionel LAMOUREUX
Jacques ETCHART	Françoise NAVAILLES

DÉCHETTERIE : MODE D'EMPLOI

A la déchetterie, on peut amener ses déchets de jardin (tonte, branches, feuilles mortes), les encombrants (litterie, mobilier,...) la ferraille (vélo, grillage, ...), les gravats, les déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E) (téléphone, ordinateur, réfrigérateur...), le carton, les batteries de véhicules, l'huile de vidange ou alimentaire et les déchets spéciaux (piles, produits phytosanitaires, ampoules, peintures, ...)

Attention les pneus, l'éverite, les ordures ménagères et les sacs jaunes sont interdits.

La déchetterie de l'Arnahurt est ouverte

- Du lundi au vendredi : de 13h00 à 18h00. • Le samedi : de 8h30 à 18h00. • Le dimanche : de 8h30 à 13h00.

Les principaux jours d'affluence sont le samedi et le lundi. Si cela vous est possible, évitez-les ! Vous serez plus facilement accueilli et informé. Fermé les jours fériés. Afin de limiter l'attente, il est conseillé de mettre les tontes et feuillages en sac, et les branchages en fagots.

Une question, un doute ...

Contactez les Conseillers du Tri de la Communauté de Communes de Montesquieu :

Tél. : 05 57 96 01 22 ou 05 57 96 01 24

BRÈVES

Le nouveau numéro de téléphone de la Cpm de la Gironde

La Cpm de la Gironde change de numéro de téléphone :

le 36 46 remplace le 0 820 904 140.



Plus facile à retenir, ce numéro est moins cher à l'utilisation. Son coût est celui d'un appel local depuis un poste fixe, c'est-à-dire, 0,028 la minute en heures pleines contre 0,12 auparavant. Avec ce numéro court, vous pouvez accéder à 3 services :

- **consulter vos derniers remboursements** : il vous suffit de taper étoile sur votre clavier téléphonique, puis de saisir votre numéro de sécurité sociale et votre code confidentiel. Ce code est inscrit sur vos derniers relevés de remboursement maladie, gardez-le précieusement. Ce même code permet de bénéficier aussi des services gratuits sur « Mon Compte Ameli Assurés » depuis le site www.ameli.fr.

- **contacter un téléconseiller sur vos droits, démarches et dossiers** : vous tapez le numéro de votre département (33).

- **connaître les coordonnées des professionnels de santé proches de chez vous.**

- savoir s'ils prennent ou non la carte Vitale,
- obtenir une information sur les tarifs des consultations, leur niveau de remboursement ainsi que le tarif le plus fréquemment pratiqué et une fourchette de tarifs des médecins à honoraires libres.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication

Photos : Mairie, B. Lacroix

Impression : Imprimerie Prosper • Tirage à 1500 exemplaires

Dépôt légal à parution

Mairie de La Brède - 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex

Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50

courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.com

BIEN PRÉPARER SA RENTRÉE

Comme chaque année, le Bureau Information Jeunesse de La Brède accompagne les étudiants dans leurs démarches : logement, restauration, transport, petits « boulots », activités sportives et culturelles, ... Des plaquettes d'informations et des offres d'emplois sont mis à leur disposition.



Relais baby-sitting

Ce service gratuit met en relation les parents et les jeunes baby-sitters : mise à disposition d'un listing pour les gardes d'enfants et les cours particuliers, diffusion de petites annonces locales, conseils sur la rémunération...

Carte Aquitaine étudiant 2008-2009

La Carte Aquitaine Etudiants permet à chaque étudiant domicilié en Aquitaine de bénéficier :

- d'une réduction de 50% sur les trajets ferroviaires domicile - lieu d'études.
- d'une réduction de 50% sur les liaisons par autocars Ter Aquitaine et les lignes routières Pau/Agen et Pau/Mont-de-Marsan.

Pour plus d'informations,

Espace Info Jeunes - 3 avenue Charles de Gaulle - 33650 La Brède
05 56 78 43 82

Ouvert le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
Jeudi et vendredi de 14h à 17h30

Ouverture en septembre - octobre le samedi de 9h à 12h

La chorale INTERLUDE recrute

La chorale INTERLUDE, direction Vassil Roussov, recrute pour la rentrée de septembre 2008, des voix d'hommes : ténors et basses. Si le "coeur" vous en dit, venez rejoindre notre "choeur", et chanter avec nous, dans une ambiance de travail, mais conviviale, joyeuse et chaleureuse. Les répétitions ont lieu chaque lundi de 20h30 à 22h30, à l'annexe de la mairie de Labrède. Pour des renseignements, une inscription, ou pour assister à une répétition, s'adresser à : Mireille MOULINES : 05 56 20 24 31

Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Le Comité Consultatif Economique et Social dont Michel Dufranc avait souhaité la création en campagne électorale a été créé par le Conseil Municipal avant l'été pour être opérationnel dès Septembre.

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté d'en faire partie.

Représentatives de la population brédoise dans sa diversité, y compris sa diversité d'opinions, elles contribueront par leur réflexion commune et leurs propositions aux décisions qui seront prises à l'avenir par le Conseil Municipal sur les sujets les plus importants.

La Brède aux Citoyens

500 caractères, voilà l'espace que nous accorde la majorité dans le bulletin municipal : trop peu pour faire connaître nos analyses et expliquer nos positions sur les dossiers.

La création d'un « Comité Consultatif » étant le dernier sujet sur lequel il y a eu divergence de vote, nous vous invitons à aller lire le compte-rendu du conseil du 23 juillet sur le site www.labredeauxcitoyens.fr

Nous n'aurions eu aucun doute sur cette création présentée comme super-démocratique, et sur la représentativité de ce comité si nous avons été invités à participer à son élaboration : ça n'a pas été le cas.